INTERCOMMUNALITÉ

à mulcey

Petite affluence pour la dernière séance

À Mulcey, la dernière séance plénière de la communauté de communes du Saulnois avant la pause estivale a été l'occasion d'examiner plusieurs questions financières. Une réunion qui a connu une faible affluence.

À peine soixante délégués (sur 148) de la communauté de communes du Saulnois (CCS) ont participé à la dernière réunion plénière qui vient de se tenir au foyer de Mulcey. Il s'agissait là de la deuxième édition d'une séance qui, la semaine dernière, n'avait déjà pas réuni assez d'élus pour statuer valablement. Mais la deuxième occurrence ne nécessitant pas de quorum, on a pu valider un certain nombre de points - essentiellement d'ordre financier - avant d'observer une trêve estivale de quelques semaines.

Après l'exposé rapide des rapports d'activités 2015 de la CCS, le président Roland Geis et son responsable de la commission budgétaire et financière, Gilbert Voinot, ont ouvert un volet bancaire. « *Nous avons recours à l'emprunt dès cette année car nous aimerions profiter des taux bas* », a déclaré ce dernier. Cela va permettre de financer en partie le déploiement de la fibre optique dont les coûts sont en baisse (grâce à des négociations menées au niveau départemental), ce qui a permis de faire passer la facture de la CCS de 7 M€ à 5,6 M€. Un prêt de 3,5 M€ sur 20 ans, à un taux record de 1,31 % (48 802 € d'échéances trimestrielles), sera donc contracté. Il a également été décidé de rembourser par anticipation deux emprunts de 2004 et 2006 liés à la pépinière d'entreprises, dont la CCS n'a plus la gestion. Il en résultera le paiement de pénalités totales de 23 185 €, soit moins que les intérêts restant dus (24 829 €) si les prêts couraient toujours.

Gilbert Voinot a ensuite évoqué le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), qui est un dispositif de solidarité entre les collectivités en France. Pour résumer, les plus riches reversent des ressources au plus pauvres. Pour la CCS, ce n'est pas rien, car le FPIC a permis en partie de compenser les baisses de dotations d'État ces dernières années. Ainsi, le Saulnois a touché en 2016 un total de 232 151 € pour l'intercommunalité et 437 313 € pour les 128 communes.

À peine 60 délégués intercommunaux sur 148 ont participé à la réunion à Mulcey. Photo RL.

Une nouvelle zone commerciale

Depuis 1998, les tarifs de vente des terrains n'avaient pas évolué dans les zones d'activités intercommunales. Gelés à 1,52 € le mètre carré (10 francs de l'époque), ces terrains ont été montés à 5 € pour les zones économiques industrielles et artisanales et à 25 € pour les zones commerciales.

Voilà qui ne devrait pas affecter la création d'une zone commerciale entre Château-Salins et Amelécourt, dans l'air depuis un certain temps, et dont les marchés d'études et de maîtrise d'œuvre ont été votés pour un total de 60 550 €. C'est là que souhaite s'installer le Magasin Vert, dixit Marie-Annick Maillard, présidente de la commission économique. La maire de Morville-lès-Vic de préciser que les tractations et les démarches en ce sens allaient bon train.

Enfin, les tarifs des services de balayage et d'entretien des avaloirs ont été entérinés, et une question sur la piscine de Val-de-Bride renvoyée à une réunion ultérieure. Le maire de Dieuze Fernand Lormant a en effet demandé à ce sujet la réaffectation à la rénovation de la piscine d'une partie des fonds de compensation au départ du 13e RDP, consacrés d'abord au projet finalement abandonné d'un contournement de Dieuze.

Ph. D.